

INTERCLUBS PAR ÉQUIPES PROMOTION SENIORS MESSIEURS – INTER RÉGIONALE Les 09 et 10 juin 2012

GOLF MUNICIPAL DE LOURDES

Chemin du Lac – 65100 Lourdes
Tél. : 05 62 42 02 06 - Fax : 05 62 42 02 06
E-mail : - Web : www.golf-lourdes.fr

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.*

I – CONDITIONS DE PARTICIPATION

- **Pour les clubs** : ouvert à 1 seule équipe par club de l'Inter Région Aquitaine et Midi-Pyrénées qui n'a pas déjà une équipe en divisions nationales.

Le nombre d'équipes sera limité à 48 et elles seront retenues par ordre d'arrivée des inscriptions.

- **Pour les équipiers** : (voir les règlements généraux du Vade-mecum Sportif 2012). Les joueurs de l'équipe doivent avoir **55 ans la veille du 1^{er} tour de l'épreuve**, c'est à dire nés le 8 juin 1957 ou avant.

II – FORME DE JEU

Interclubs par équipes de 12 équipiers maximums (6 joueurs).

- **Pour moins de 21 équipes inscrites / épreuve sur 2 jours** : les samedi 9 et dimanche 10 juin : 6 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour. Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

- **Pour 21 équipes et plus inscrites / épreuve sur 3 jours** :

- o **Le vendredi 8 et samedi 9 mai** : Qualification : 6 simples / stroke-play / 18 trous / 3 équipiers par jour. Les 5 meilleurs scores sont retenus.

- o **Le dimanche 10 mai** : les 15 premières équipes à l'issue de la qualification sont qualifiées pour la phase finale : 6 simples / stroke play / 18 trous. Les 5 meilleurs scores sont retenus et additionnés aux 5 meilleurs scores de la qualification.

Les 2 meilleures équipes joueront en 3^{ème} division en 2013.

III – ENGAGEMENT

- Confirmation de participation sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> avant le **mercredi 9 mai 2012** à minuit.

- Inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> avant le **vendredi 1 juin 2012** à minuit.

- **Les droits d'inscription s'élèvent à 200 €** par équipe et seront débités sur le compte du club avec facturation de licences. Le droit d'engagement de tout club déclarant forfait **après la date limite d'inscription des équipiers restera acquis.**

IV – PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux clubs montant en 3^{ème} Division.